ANIMATEUR NATURE

FAIRE DÉCOUVRIR LA NATURE POUR MIEUX LA PROTÉGER

L'animateur nature donne envie de découvrir la faune, la flore et les paysages. À travers des sorties, des jeux et des ateliers, il sensibilise petits et grands à la biodiversité et aux gestes qui permettent de la préserver.

01 Ses missions

- Organiser des sorties et ateliers sur la faune et la flore.
- Animer des activités adaptées aux enfants et aux adultes.
- Créer des jeux, supports et parcours de découverte.
- Sensibiliser à la biodiversité et aux écogestes.
- Préparer les séances et évaluer les animations.

02 Où exercer ?

- Associations d'éducation à l'environnement et CPIE.
- Parcs naturels, réserves et maisons de la nature.
- Collectivités territoriales et structures touristiques.
- Centres de découverte et sites d'accueil du public.
- Prestataires d'animations et d'écotourisme.

03 Qualités essentielles

- Très bonnes connaissances de la faune et de la flore.
- Pédagogie, créativité et goût du contact.
- Aisance orale et capacité à s'adapter aux publics.
- Organisation et vigilance sur la sécurité du groupe.
- Goût du terrain et esprit d'équipe.

04 Accès au métier

- Accessible dès bac + 2 avec un BTSA GPN.
- Recrutement salarié, associatif ou saisonnier.
- Selon le poste : exigences d'encadrement des mineurs et qualifications spécifiques.
- Permis B souvent apprécié pour les déplacements.

05 Se former à Valrance

- BTSA Gestion et protection de la nature (GPN) : formation adaptée à l'accès direct au métier.
- Connaissances naturalistes, conception d'animations, communication et conduite de projets.
- Licence STAN : approfondissement possible.

06 Évoluer ensuite

- Concevoir et coordonner des programmes pédagogiques.
- Devenir responsable d'animation ou de structure avec l'expérience.
- Poursuivre en licence professionnelle de médiation scientifique ou d'éducation à l'environnement.

07 À SAVOIR

Ce métier combine animations sur le terrain et préparation des activités. Il implique souvent des déplacements et parfois des interventions le week-end ou pendant les vacances. Les emplois peuvent être saisonniers ou à temps partiel, notamment dans le milieu associatif.